

DEMANDE DE BRANCHEMENT PROVISOIRE POUR UNE MANIFESTATION

La présente demande devra être établie au moins quinze jours avant la date de la manifestation.
Une prise de contact obligatoire devra être faite dans la semaine qui suit cette demande auprès de la :

REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE LARUNS

22 RUE DU PORT

64440 LARUNS

Tél / Répondeur : 05.59.05.31.81

E-Mail : regie-electrique-laruns@wanadoo.fr

Date de la demande :

Nom de l'association :

Nom et prénom du responsable de la manifestation :

Adresse du responsable : N° de la rue : Nom de la rue :
Code postal : Ville :
Tél :

Adresse du responsable technique (si différent du responsable ci-dessus) :

N° de la rue : Nom de la rue :
Code postal : Ville :
Le :

Date de la manifestation :

Lieu(x) de(s) la manifestation(s) :
.....
.....

Besoin électrique : Nombre de branchement : Type de branchement : triphasé / monophasé

Puissance par branchement : kVA (ex : 3; 6; 9; 12; 15; 18; 24; 30; 36kVA)

Emplacement de chaque branchement (si supérieur à 1, fournir un plan) :

Adresse : N° de la rue :
Nom de la rue :
Code postal :
Ville :

Suite aux renseignements ci-dessus, la Régie Municipale d'Electricité de Laruns vous adressera après étude de faisabilité, une estimation des coûts de l'opération.

Vous devrez nous retourner ce document avant le début de la manifestation pour que nous puissions mettre en place le(s) point(s) de raccordement.

Signature du responsable